

# PRÉPA CINÉ-SUP

## PROCÉDURE

### D'ADMISSION 2018



La classe de préparation aux concours des grandes écoles du Cinéma est ouverte aux bacheliers de la session 2018 fortement motivés et démontrant, outre un très bon niveau scolaire général, une bonne culture cinématographique et audiovisuelle. La candidature d'un bachelier des sessions précédentes peut être déposée, mais l'évaluation de celle-ci se fait à partir du dossier scolaire de terminale.

L'admission (uniquement en 1<sup>ère</sup> année) se fait sur étude du dossier, suivie d'un entretien. Les 24 étudiants d'une promotion se répartissent dans les trois parcours (littéraire, scientifique image ou scientifique son) proposés au sein de la Ciné-Sup.

L'enseignement scientifique est basé sur les programmes des classes préparatoires scientifiques.

Les candidats ayant suivi une terminale scientifique peuvent être à la fois candidat au parcours littéraire et à l'un des parcours scientifique. Ils devront ordonner leurs vœux et un seul sera retenu par la commission d'admissibilité.

**ATTENTION : « Ciné-Sup » n'est pas prise en compte dans les procédures nationales d'admission en CPGE par le site ParcoursSup. LA PROCÉDURE EST SPÉCIFIQUE.**

## PHASE 1 : VOUS ÊTES CANDIDAT À LA CINÉ-SUP

### ÉTAPE 1

**Le dossier officiel d'admissibilité sera mis en ligne sur le site web du Lycée Guist'hau :**

<http://guisthau.paysdelaloire.e-lyco.fr> à compter du mois de février 2018. Il devra être téléchargé puis imprimé par le candidat au format A4.

**Le dossier comporte :**

- 1. la page 1** (fiche de renseignements) du dossier de candidature dûment remplie.
- 2. la page 2** (la fiche d'évaluation) contenant les appréciations des professeurs dûment remplie.

**Le dossier sera accompagné :**

- 3. d'une notice autobiographique\*** manuscrite répondant aux questions posées.
- 4. d'une copie** des notes obtenues aux épreuves anticipées de français.
- 5. d'une copie** de chacun des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de la classe de Terminale et des trois trimestres de Première.
- 6. d'une enveloppe 23x16** libellée à votre adresse et affranchie pour moins de 20 g.
- 7. d'une enveloppe 23x32,5** libellée à votre adresse et affranchie pour un poids permettant le retour de votre dossier.
- 8. Si vous êtes un candidat ayant débuté un cursus Post-Bac**, joignez une photocopie de votre carte d'étudiant et des résultats universitaires obtenus.

\* **LA NOTICE AUTOBIOGRAPHIQUE** doit obligatoirement aborder les quatre points ci-dessous :

- **Justifiez les motivations qui vous poussent à candidater au parcours visé dans la classe de Ciné-Sup. (15 LIGNES MAXIMUM)**
- **Racontez une expérience collective marquante (engagement associatif, tournage, sport, musique, engagement citoyen, stage, etc.) (15 LIGNES MAXIMUM)**
- **Quelle appétence pour le cinéma ou les autres arts vous habite ? Quels moyens mettez-vous en œuvre pour la satisfaire ? (15 LIGNES MAXIMUM)**
- **Rêve de vie ? Rêve d'une vie ? Comment vous voyez-vous dans 25 ans ? (10 LIGNES MAXIMUM)**

### ÉTAPE 2

**Le dossier de candidature ci-dessus étant complet**, afin d'en faciliter le dépouillement, chaque candidat.e doit se connecter sur le site Web du lycée Guist'hau à la rubrique « **Le supérieur > Ciné-Sup > Recrutement** »

- Saisir votre candidature par Internet (serveur ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 2018)
- Bien noter les identifiants et mot de passe choisis par vous. Ils vous serviront pour suivre votre candidature.
- Expédier par voie postale le dossier officiel accompagné des pièces demandées.

La version papier sous chemise plastique (seule cette version a un caractère officiel) doit parvenir au lycée Guist'hau au plus tard le 16 avril 2018 à l'adresse suivante :

Lycée Gabriel Guist'hau  
Candidatures Ciné-Sup  
3, rue Marie-Anne du  
Bocage  
BP 34201  
44042 NANTES CEDEX 1

Les résultats d'admissibilité seront disponibles le 17 mai 2018 à l'adresse <http://guisthau.paysdelaloire.e-lyco.fr> rubrique « **Le supérieur > Ciné-Sup > Recrutement** »

## PHASE 2 : VOUS ÊTES ADMISSIBLE AUX ENTRETIENS

Les candidats sélectionnés sur leur dossier seront convoqués au lycée Guist'hau **le 31 mai ou le 1<sup>er</sup> juin 2018**. Ils passeront un entretien vérifiant leurs motivations et visant à apprécier leurs qualités d'analyse et d'observation visuelle et auditive. Ils devront alors compléter leur dossier officiel en apportant avec eux :

- 1. l'original** des notes obtenues aux épreuves anticipées de français.
- 2. l'original** des bulletins trimestriels de la classe de Première.
- 3. l'original** des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de la classe de Terminale.
- 4. l'original** de la carte d'identité nationale ou du passeport.  
(les originaux vous seront rendus immédiatement après vérifications)
- 5. une enveloppe 23x16** libellée à votre adresse et affranchie pour moins de 20 g.

**Les candidats pourront consulter les résultats (admis.e ou refusé.e) sur le site Internet du lycée à partir du 5 juin 2018.**

## PHASE 3 : VOUS ÊTES ADMIS EN CINÉ-SUP

La réponse à la proposition d'admission devra être transmise au lycée pour **le 23 juin 2018** dernier délai. **L'attestation de baccalauréat (photocopie des notes obtenues) sera à transmettre sitôt la publication des résultats.**